

## **Sommet UE-Balkans occidentaux**

### **Déclaration de Bruxelles, 18 décembre 2024**

Nous, dirigeants de l'Union européenne (UE) et de ses États membres, en concertation avec nos partenaires des Balkans occidentaux, avons aujourd'hui conclu ce qui suit:

1. Dans le contexte de la transformation radicale de la situation géopolitique mondiale, de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et du conflit au Proche-Orient, et au début du nouveau cycle de leadership de l'UE, le partenariat stratégique entre l'Union européenne et les Balkans occidentaux est plus important que jamais.
2. Nous partageons un avenir commun et sommes confrontés à des défis urgents que nous ne pouvons relever qu'ensemble. Nous devons à nos citoyens de construire un avenir de paix et de prospérité, fondé sur des principes et valeurs partagés et des intérêts communs.
3. L'avenir des Balkans occidentaux est au sein de notre Union. Nous confirmons une nouvelle fois notre attachement total et sans équivoque à la perspective de l'adhésion des Balkans occidentaux à l'Union européenne.
4. L'élargissement constitue un investissement géostratégique dans la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité, comme indiqué dans la déclaration de Grenade. Le processus d'élargissement connaît un nouveau dynamisme et des progrès notables ont été accomplis depuis notre dernier sommet. L'accélération du processus d'adhésion, sur la base de réformes crédibles de la part des partenaires, d'une conditionnalité équitable et rigoureuse et du principe des mérites propres, est dans notre intérêt mutuel.

5. L'UE salue la détermination des partenaires des Balkans occidentaux à respecter les valeurs et principes fondamentaux européens et à s'engager en faveur de ceux-ci, conformément au droit international, et salue en outre leur engagement réaffirmé en faveur de la primauté de la démocratie, des droits et valeurs fondamentaux et de l'État de droit. L'État de droit, la liberté d'expression, des médias indépendants et pluralistes, l'égalité entre les femmes et les hommes et un rôle important pour la société civile sont essentiels pour garantir le fonctionnement de la démocratie. À cet égard, les actes en diront plus long que tous les discours, lorsque les partenaires auront pris leur destin en main et mis en œuvre les réformes nécessaires, notamment dans le domaine des "fondamentaux". L'UE appelle les partenaires à garantir les droits et l'égalité de traitement des personnes appartenant à des minorités. Nous continuerons à soutenir les efforts déployés par nos partenaires pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption.
6. Le contexte géopolitique en Europe exige unité et solidarité de notre part à tous, en soutien résolu à l'Ukraine et pour défendre l'ordre international fondé sur des règles. En faisant bloc avec l'UE, nos partenaires des Balkans occidentaux continuent à manifester clairement leur orientation stratégique. L'UE continuera d'investir dans le multilatéralisme et de coopérer avec les partenaires pour faire respecter le droit international. À cet égard, nous saluons les partenaires des Balkans occidentaux qui s'alignent déjà pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE et demandons instamment à ceux qui ne l'ont pas encore fait à suivre leur exemple. Nous insistons sur l'importance d'une mise en œuvre intégrale et d'une meilleure application des mesures restrictives et de la prévention de leur contournement. Nous saluons l'attachement constant des partenaires à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE, y compris la contribution aux missions et opérations de l'UE.
7. Nous devons renforcer notre coopération et nos partenariats stratégiques en matière de gestion des migrations, qui constitue une responsabilité et un défi communs et une priorité essentielle. Tout en reconnaissant les progrès accomplis, de nouvelles actions résolues sont nécessaires aux fins de l'alignement de la politique en matière de visas, ainsi que pour lutter contre le trafic de migrants, la traite des êtres humains et la grande criminalité organisée, sous toutes ses formes. Nous nous engageons à renforcer notre coopération en matière de lutte contre le terrorisme et contre l'extrémisme violent.
8. L'UE est déterminée à rapprocher les Balkans occidentaux de l'UE, au cours du processus d'élargissement même. Leur intégration progressive a déjà commencé dans différents domaines d'action, préparant le terrain pour l'adhésion et apportant des avantages concrets aux citoyens, de manière réversible et fondée sur les mérites.

9. Le plan de croissance pour les Balkans occidentaux pourrait doubler la croissance économique de la région au cours de la prochaine décennie. Il permettra d'accélérer la convergence socio-économique entre les Balkans occidentaux et l'UE, à condition que les partenaires mettent en œuvre les réformes liées à l'UE. Nous félicitons cinq des partenaires pour l'élaboration et la présentation de leurs programmes de réformes, approuvés par la Commission, qui serviront de base à la mise en œuvre du plan de croissance. Nous félicitons les partenaires qui ont déjà adhéré à l'espace unique de paiements en euros (SEPA), ce qui réduira le coût des transactions pour les citoyens. Nous espérons que d'autres y adhéreront prochainement. Nous saluons les travaux accomplis conjointement en vue de la modernisation de onze points de passage prioritaires dans la région et encourageons la poursuite de ces travaux à un rythme plus rapide. L'UE compte sur les partenaires des Balkans occidentaux pour faire progresser l'intégration économique régionale par l'intermédiaire du marché commun régional, qui constitue un tremplin et une condition préalable à une intégration plus étroite avec le marché unique de l'UE.
10. L'UE continuera de soutenir ses partenaires des Balkans occidentaux pour contribuer à atténuer l'impact de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine sur leurs économies, leurs sociétés et leur sécurité. Nous poursuivrons notre soutien au titre de l'instrument d'aide de préadhésion, du plan économique et d'investissement, du train de mesures de soutien à l'énergie et de la facilité européenne pour la paix.
11. L'UE réaffirme sa détermination à développer et renforcer encore le dialogue et la coopération avec les Balkans occidentaux sur les questions de sécurité et de défense. Nous nous félicitons que des **partenariats de sécurité et de défense** aient été conclus cette année avec les premiers partenaires et que le soutien au titre de la facilité européenne pour la paix renforce la sécurité et la résilience dans la région. L'UE continuera d'aider la région à lutter contre les menaces hybrides et les cybermenaces et contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, telles que les discours et la désinformation russes concernant la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

12. La réconciliation, une coopération régionale inclusive et des relations de bon voisinage sont au cœur de l'Union européenne. Il est par conséquent essentiel de mettre en œuvre de bonne foi les accords internationaux et d'obtenir des résultats concrets, y compris en ce qui concerne l'accord de Prespa avec la Grèce et le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec la Bulgarie. Des efforts supplémentaires et décisifs sont toujours nécessaires pour favoriser la réconciliation et la stabilité régionale, ainsi que pour trouver et mettre en œuvre des solutions définitives, inclusives et contraignantes aux questions et différends bilatéraux et régionaux des partenaires, hérités du passé, conformément au droit international et aux principes établis, notamment l'accord sur les questions de succession, de même qu'aux dossiers restants de personnes disparues et aux questions relatives aux crimes de guerre.
13. L'absence de normalisation des relations entre Pristina et Belgrade freine les deux partenaires. Les accords conclus dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina, mené avec la médiation de l'UE, doivent être mis en œuvre, en particulier l'accord sur la voie de la normalisation et son annexe. L'UE rappelle qu'une condition préalable au soutien au titre de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux est que les parties dialoguent de manière constructive en réalisant des progrès mesurables et en obtenant des résultats tangibles dans la normalisation de leurs relations.
14. L'UE demeure le plus proche partenaire de la région, son principal investisseur, son premier partenaire commercial et son principal donateur. Nous comptons sur nos partenaires des Balkans occidentaux pour rendre cela visible auprès du public et pour démontrer leur attachement aux valeurs de l'UE et aux réformes par des paroles et des actes, avec le soutien des communications stratégiques de l'UE.
15. À la suite du sommet fructueux tenu à Budapest en octobre, nous attendons avec intérêt la tenue, l'an prochain à Tirana, du sommet de la Communauté politique européenne, le premier à être organisé dans la région des Balkans occidentaux; cette plateforme continue d'être un important lieu d'échanges approfondis entre les dirigeants sur la paix, la sécurité, la stabilité et le développement économique pour l'ensemble de notre continent.
- \*\*\*
16. Nous saluons l'alignement de nos partenaires des Balkans occidentaux sur la présente déclaration et son annexe sur les résultats à atteindre et les priorités.
-

## **RÉSULTATS ATTENDUS ET PRIORITÉS**

### **1. RENFORCER L'INTÉGRATION AVEC LES BALKANS OCCIDENTAUX AU MOYEN DU PLAN DE CROISSANCE**

- Conformément à la **facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux**, dotée d'une enveloppe de 6 milliards d'euros, chaque partenaire doit ratifier les deux accords, qui sont nécessaires pour recevoir les paiements de préfinancement initiaux.
- Les partenaires des Balkans occidentaux doivent mettre en œuvre leurs **programmes de réformes** respectifs et réaliser des progrès en ce qui concerne la conditionnalité spécifiée dans le cadre de la facilité pour les réformes et la croissance. Le seul programme de réformes qui fait encore défaut devrait être présenté à la Commission dans les meilleurs délais.
- Les partenaires des Balkans occidentaux doivent poursuivre la mise en œuvre du **marché commun régional** sous la coordination du Conseil de coopération régionale et assurer une coopération constructive dans le cadre de l'**accord de libre-échange centre-européen (ALECE)**.
- Les partenaires des Balkans occidentaux doivent rapidement ratifier et mettre en œuvre le **cinquième accord de mobilité sur l'accès à l'enseignement supérieur et l'admission aux études dans les Balkans occidentaux**, et mettre pleinement en œuvre sans plus tarder les accords antérieurs encore en souffrance. La ratification encore manquante de l'accord sur les voyages avec carte d'identité devrait intervenir dans les meilleurs délais.
- L'UE est prête à examiner plus avant les propositions visant à renforcer l'intégration économique des Balkans occidentaux avec l'UE, formulées dans le cadre du plan de croissance, sous réserve de la mise en œuvre, par les partenaires, de leurs programmes de réformes, de leur alignement sur les règles du marché unique de l'UE et de l'ouverture de leurs secteurs et zones concernés à chacun de leurs voisins, conformément au marché commun régional, tout en préservant pleinement l'intégrité du marché unique de l'UE et des conditions de concurrence équitables.

## Transports

- Pour faire progresser leur intégration, les partenaires des Balkans occidentaux devraient mener des réformes de manière ambitieuse dans le domaine des **transports** durables, conformément aux engagements qu'ils ont pris au titre du traité instituant la Communauté des transports. Les partenaires des Balkans occidentaux sont censés adopter les nouveaux plans d'action pour l'alignement sur l'acquis dans les domaines du rail, de la route, de la sécurité routière, du transport par voie d'eau et de la facilitation des transports.
- L'UE soutiendra l'**intégration** des partenaires des Balkans occidentaux **dans le marché du transport routier et ferroviaire de l'UE** sur la base de l'adoption de l'acquis de l'UE en la matière, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures de réforme dans le cadre des programmes de réformes.
- Afin de rendre les franchissements des frontières plus rapides, plus efficaces, plus sûrs et plus sécurisés, l'UE et les partenaires des Balkans occidentaux devraient travailler à mettre en œuvre des **voies réservées entre l'UE et les Balkans occidentaux**, en vue de les appliquer à toutes les frontières concernées, tout en respectant pleinement l'acquis et les procédures de l'UE.
- En coordination avec les États membres de l'UE voisins, les partenaires des Balkans occidentaux devraient œuvrer à la mise en œuvre de la **feuille de route pour le renforcement des voies réservées, l'amélioration de la coopération douanière et la modernisation des points de passage frontaliers/communs**, jetant ainsi les bases de la modernisation des onze points de passage prioritaires.
- La Commission est invitée à mettre des financements à disposition, au titre du **programme pour des transports sûrs et durables**, pour les onze points de passage prioritaires.
- Pour faire progresser la connectivité durable, les partenaires des Balkans occidentaux devraient redoubler d'efforts en vue de moderniser leurs **réseaux** de transport, sur la base des normes du RTE-T. Ils devraient donner la priorité aux projets portant sur le réseau RTE-T central étendu et global, de manière à réhabiliter et à étendre davantage les liaisons ferroviaires de voyageurs dans la région et vers les pays de l'UE voisins. L'UE soutiendra ces travaux.

### Programme en matière d'environnement

- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient **mettre totalement en œuvre le programme en matière d'environnement** pour la région, y compris les engagements en matière de climat au titre de l'accord de Paris, de la Communauté de l'énergie et de la déclaration de Sofia sur le programme en matière d'environnement pour les Balkans occidentaux. Les partenaires des Balkans occidentaux devraient convenir d'un nouveau plan d'action axé sur les réformes et projets clés.
- L'UE continuera de soutenir ces travaux, y compris dans le cadre du projet **EU4Green**. Dans le cadre de la révision du plan d'action, les partenaires des Balkans occidentaux devraient recenser les besoins stratégiques qui pourraient être couverts par EU4Green.
- L'UE continuera d'aider la région afin de poursuivre le développement de l'**économie circulaire**, en s'attaquant en particulier aux déchets, au recyclage, à la production durable et à l'utilisation efficiente des ressources, de protéger sa **biodiversité** et les services écosystémiques, en vue de protéger et de restaurer la richesse naturelle de la région, et afin de **lutter contre la pollution** de l'air, de l'eau et des sols, qui est un sujet de préoccupation majeure pour les citoyens des Balkans occidentaux.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient œuvrer à la **décarbonation** de la région. L'UE soutiendra ces travaux, y compris par la fourniture d'une assistance technique.
- L'UE aidera la région à élaborer et à mettre en œuvre une **politique climatique et de transition énergétique**, y compris une tarification du carbone fondée sur un système fiable de surveillance, de déclaration et de vérification des émissions, afin d'accélérer la transition écologique et de réaliser les réductions d'émissions nécessaires d'une manière fiable, économiquement efficiente et juste, et de faciliter la convergence vers le système d'échange de quotas d'émission de l'UE. Les partenaires des Balkans occidentaux devraient poursuivre l'alignement de leur législation climatique sur l'acquis et adopter des plans nationaux en matière d'énergie et de climat. Les partenaires des Balkans occidentaux doivent progresser dans l'alignement sur l'acquis de l'UE dans le domaine de l'énergie en vue l'intégration de leurs marchés dans le marché unique européen, y compris pour l'électricité par le couplage des marchés.
- Afin d'atteindre les objectifs ambitieux et essentiels du programme en matière d'environnement, les bénéficiaires des Balkans occidentaux sont invités à consacrer des ressources humaines suffisantes et qualifiées à ce projet.

### Marché unique numérique

- L'UE et les partenaires des Balkans occidentaux devraient poursuivre les travaux sur l'intégration dans le **marché unique numérique** de l'UE et continuer l'intégration de l'acquis correspondant dans le domaine du numérique.
- En cohérence avec la **réduction des coûts d'itinérance des données** entre l'UE et les partenaires des Balkans occidentaux à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023, les partenaires des Balkans occidentaux devraient continuer à mettre en œuvre la trajectoire convenue d'abaissement volontaire des tarifs. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mettre au point un accord d'itinérance à long terme qui inclurait la région dans la zone d'itinérance aux tarifs nationaux de l'UE.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient intensifier leurs efforts dans le domaine de la **transformation numérique et des médias**, notamment en ce qui concerne les réformes en matière de cybersécurité, en alignant leur législation[...] sur la directive SRI 2 et en veillant au déploiement sécurisé des réseaux 5G grâce à la mise en œuvre complète de la boîte à outils de l'UE pour la cybersécurité de la 5G.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient faire progresser la mise en œuvre de l'**initiative WiFi4WB**, qui offre aux citoyens et aux visiteurs un libre accès gratuit à la connectivité WiFi dans les espaces publics des municipalités de toute la région. La Commission soutiendra le déploiement de cette initiative en 2025-2026 dans le cadre de l'initiative EU4Digital.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient rendre opérationnels des **pôles européens d'innovation numérique**, qui serviront de centres d'excellence conçus pour fournir une expertise et une assistance aux PME en matière de numérisation, en s'appuyant également sur l'expérience des États membres à cet égard. L'UE fournira pour cela le financement, au titre du programme pour une Europe numérique.
- Il convient de faciliter les **flux de données** entre l'UE et les Balkans occidentaux, au moyen de l'alignement des partenaires sur les normes de l'UE en matière de protection des données à caractère personnel et sur l'acquis pertinent.

### Chaînes d'approvisionnement industrielles

- Les **partenaires des Balkans occidentaux** devraient poursuivre les travaux en vue de faire partie de la chaîne de valeur de l'UE pour les **matières premières critiques**, notamment en développant les industries concernées, conformément aux normes de l'UE et aux possibilités d'accès au marché.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient poursuivre une coopération plus étroite avec l'UE dans les secteurs industriels concernés afin de renforcer les synergies et l'intégration des entreprises. Cette intégration soutiendrait les objectifs et cibles industriels nationaux, renforcerait la compétitivité régionale et attirerait des investissements durables dans la région.

## **2. JETER UNE BASE ÉCONOMIQUE SOLIDE POUR L'AVENIR ET FAIRE FACE ENSEMBLE AUX RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES DE LA GUERRE D'AGRESSION MENÉE PAR LA RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

### Énergie

- L'UE poursuivra son engagement au titre de l'instrument d'aide de préadhésion, du plan économique et d'investissement et du train de mesures de soutien à l'énergie.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient utiliser le mécanisme de l'UE pour les **achats conjoints de gaz et de GNL** afin de réduire leur dépendance à l'égard du gaz russe.
- Les Balkans occidentaux devraient tirer parti du fait que l'UE ouvre son **marché de l'électricité** aux partenaires des Balkans occidentaux, sous réserve qu'ils poursuivent les réformes réglementaires nécessaires.

### Plan économique et d'investissement (PEI)

- Le **soutien apporté par le PEI** comprend 9 milliards d'euros de subventions financés par l'IAP III et jusqu'à 20 milliards d'euros d'investissements pour la période 2021-2027, et se trouve à un stade avancé de mise en œuvre. Sur les presque 30 milliards d'euros du train de mesures d'investissement pour la région, l'UE a, à ce jour, approuvé 5,4 milliards d'euros de subventions pour des investissements d'une valeur supérieure à 17,55 milliards d'euros, y compris pour 68 projets d'investissement phares au titre du PIE.

- La mise en œuvre du plan économique et d'investissement (PIE) et des programmes en matière d'environnement et de numérique pour les partenaires des Balkans occidentaux se poursuivra et devrait s'appuyer sur les meilleures pratiques dans l'UE afin de garantir le rapport coût-efficacité des plans. Les partenaires des Balkans occidentaux continueront à préparer des propositions pertinentes d'investissement et de projets en vue de la mise en œuvre, y compris via le cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux.

### **3. ACCÉLÉRER ET APPROFONDIR ENCORE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LES BALKANS OCCIDENTAUX AU NIVEAU POLITIQUE ET DANS LES DOMAINES D'ACTION, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE (PESC)**

#### Action politique

- L'UE **accélérera et approfondira encore son engagement avec les partenaires des Balkans occidentaux au niveau politique et dans les domaines d'action**, notamment par la tenue régulière de sommets UE-Balkans occidentaux, la participation de partenaires à des manifestations de haut niveau de l'UE et à des dialogues réguliers sur la PESC, le renforcement de la coopération dans les enceintes multilatérales et l'échange d'informations avant et après les sessions du Conseil des affaires étrangères.
- Les partenaires des Balkans occidentaux qui ne l'ont pas encore fait devraient progresser rapidement et durablement sur la voie d'un **alignement complet sur la PESC et de sa mise en œuvre**, y compris sur les mesures restrictives de l'UE et leur application.

#### Coopération en matière de sécurité et de défense

- L'UE contribuera à la sécurité dans la région, notamment par l'intermédiaire de son opération PSDC **EUFOR Althea** et de sa mission **EULEX**.
- **Les premiers partenariats de sécurité et de défense** couvrant l'ensemble de la coopération bilatérale en matière de sécurité et de défense ont été convenus cette année avec deux partenaires. L'UE est prête à étendre ce nouveau cadre politique à d'autres partenaires qui s'alignent pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.

- L'UE continuera de coopérer avec la région pour en développer les capacités et moyens de défense, notamment dans le cadre de **la facilité européenne pour la paix**. À ce jour, trois partenaires des Balkans occidentaux bénéficient d'un **soutien bilatéral** au titre de la facilité européenne pour la paix. La facilité européenne pour la paix soutient également la task force médicale des Balkans. Depuis 2022, une mesure d'assistance d'un montant de 6 millions d'euros contribue aux objectifs de développement des capacités et des moyens de l'organisation permanente et des nations non membres de l'UE qui y participent. Au total, le soutien aux Balkans occidentaux au titre de la facilité européenne pour la paix, depuis sa création en 2021, s'est élevé à 61 millions d'euros, conformément à **l'engagement mutuel de renforcer le dialogue et la coopération en matière de sécurité et de défense**.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient continuer à mettre au point des instruments efficaces pour la **coopération régionale dans les Balkans occidentaux dans le domaine de la sécurité et de la défense**.

#### Renforcement de la résilience

- **L'UE continuera de renforcer la cybersécurité collective en collaboration avec les partenaires des Balkans occidentaux**, notamment par des efforts diplomatiques et un soutien opérationnel et technique coordonnés et par la participation de la région aux structures, politiques et processus de l'UE.
- Les partenaires des Balkans occidentaux sont encouragés à tirer parti de la **réserve de cybersécurité de l'UE** en cas d'incidents de cybersécurité importants ou à grande échelle. La réserve sera mise à leur disposition dès l'adoption formelle du règlement sur la cybersolidarité. À cet égard, ils devraient envisager d'entamer la modification des accords d'association actuels au programme pour une Europe numérique afin de pouvoir utiliser ce mécanisme.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient redoubler d'efforts pour établir des **cadres juridiques en matière de cybersécurité**.
- Les partenaires qui ne l'ont pas encore fait sont invités à désigner dès que possible des **cyberambassadeurs** afin d'intensifier la coopération dans le domaine de la cyberdiplomatie.

- Le **centre de cybercapacités des Balkans occidentaux**, qui vise à devenir un pôle régional pour le renforcement des capacités cyber avec la région des Balkans occidentaux et au bénéfice de celle-ci, continuera de promouvoir la coopération et la coordination régionales en matière de renforcement de la cyber-résilience, au moyen de formations dans les domaines de la cybersécurité, de la lutte contre la cybercriminalité et de la cyberdiplomatie.
- L'UE intensifiera la coopération avec la région dans le contexte de sa **boîte à outils cyberdiplomatie**, notamment en ce qui concerne les outils visant à prévenir et à décourager les actes de cybermalveillance et à y réagir, y compris au moyen de mesures diplomatiques.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient renforcer la coopération avec l'**Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA)** et le **Centre de compétences européen en matière de cybersécurité (ECCC)** et faciliter le rôle du **Conseil de coopération régionale**.
- L'UE aidera les partenaires des Balkans occidentaux à lutter contre les menaces hybrides, en particulier les **activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger**, comme les discours et la désinformation russes concernant la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. À cet égard, l'UE renforcera encore la coopération avec les partenaires des Balkans occidentaux afin d'**accroître la résilience**, également en favorisant le professionnalisme des médias et l'éducation aux médias, et en augmentant l'impact de la **communication stratégique** concernant les relations entre l'UE et les Balkans occidentaux et le processus d'élargissement en particulier.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient **communiquer** de manière objective et sans ambiguïté sur l'UE et s'engager davantage à ne permettre aucune activité de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger, y compris la désinformation.

*Dimension sociale de l'intégration européenne: Contacts interpersonnels et mesures en faveur des jeunes*

- Le nouveau campus du **Collège d'Europe** à Tirana a été inauguré, et des connaissances spécialisées sur les affaires européennes ont commencé à y être dispensées aux étudiants, parallèlement aux activités contribuant à la diffusion et à la mise à profit de l'expertise régionale. Le Collège d'Europe lancera également le premier programme diplomatique pour les partenaires de l'élargissement en février 2025, avec la participation de jeunes diplomates des Balkans occidentaux et avec le soutien de l'UE.

- L'alignement sur le **socle européen des droits sociaux** est essentiel pour une approche centrée sur les personnes sur la voie de l'intégration à l'UE des futurs États membres. Le bon fonctionnement des structures et des institutions du marché du travail, l'efficacité des systèmes de protection sociale et un dialogue social solide sont essentiels au succès du processus d'adhésion à l'UE.
- L'UE continuera de soutenir les réformes et le **renforcement des capacités des administrations publiques** dans les Balkans occidentaux, notamment au moyen de subventions et de jumelages et par l'intermédiaire de l'École régionale d'administration publique (ReSPA).
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient accélérer la mise en œuvre du **programme pour les Balkans occidentaux en ce qui concerne l'innovation, la recherche, l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport**.
- L'UE continuera d'associer progressivement les partenaires des Balkans occidentaux à des programmes tels qu'Erasmus+ et le **Corps européen de solidarité**, et d'ouvrir la participation à l'**initiative "universités européennes"** à tous les partenaires des Balkans occidentaux, dans le but de créer de nouvelles possibilités pour les **jeunes**.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient mettre en œuvre la **garantie pour la jeunesse** et les mesures de soutien à l'innovation, afin de réduire l'inadéquation des compétences et la fuite des cerveaux dans la région.
- L'**Office régional de coopération pour la jeunesse (RYCO)** s'emploiera à renforcer la coopération et la participation active des jeunes dans les Balkans occidentaux, de manière à favoriser le dialogue en vue de la réconciliation.

#### 4. MIGRATION IRRÉGULIÈRE, LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET LA CORRUPTION, ET JUSTICE

##### Gestion des migrations

- Des progrès importants ont été accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action de l'UE concernant les Balkans occidentaux. Grâce à une action coordonnée, la **pression migratoire** globale sur la route des Balkans occidentaux a diminué de 80 % au cours des dix premiers mois de 2024 par rapport à 2023. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires **pour poursuivre l'alignement sur l'acquis de l'UE et le pacte de l'UE sur la migration et l'asile**, étant donné que la route reste active.

- Un soutien financier important de l'UE permet aux partenaires de renforcer leurs systèmes de migration sur la base d'une approche globale qui tient compte de leur perspective d'adhésion. Un soutien est fourni pour **améliorer les régimes d'asile et d'accueil, renforcer la protection des frontières et lutter contre les groupes criminels organisés** et d'autres réseaux criminels, en particulier ceux qui se livrent au trafic de migrants, et pour œuvrer aux retours depuis les Balkans occidentaux vers les pays d'origine. L'UE se félicite de la signature, avec certains des partenaires, d'accords administratifs leur accordant le statut d'observateur au sein du réseau européen des migrations.
- L'UE se félicite du fait que les citoyens de l'ensemble de la région des Balkans occidentaux puissent désormais se rendre **sans visa** dans l'espace Schengen.
- L'UE salue les progrès accomplis par plusieurs partenaires des Balkans occidentaux en vue d'un alignement rapide sur sa **politique en matière de visas**, y compris les engagements pris dans le cadre des programmes de réformes au titre du plan de croissance, et en ce qui concerne la mise en œuvre de nouveaux accords sur le statut de Frontex. Ces efforts doivent se poursuivre.

#### Migration irrégulière

- L'UE et les partenaires des Balkans occidentaux poursuivront leurs efforts conjugués pour mettre pleinement en œuvre le **plan d'action de l'UE concernant les Balkans occidentaux**, y compris en ce qui concerne la gestion des frontières, la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, le développement des retours vers les pays d'origine et la garantie de l'accès à la protection internationale pour les personnes qui en ont besoin.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient renforcer encore leur participation à la **plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT)**.
- Les partenaires des Balkans occidentaux qui ne l'ont pas encore fait devraient signer des accords administratifs relatifs au statut d'observateur au sein du **réseau européen des migrations**.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient poursuivre leur **alignement rapide sur la politique de l'UE en matière de visas**, en particulier pour les pays présentant des risques en matière de migration irrégulière ou de sécurité pour l'UE, afin d'éviter les utilisations abusives des régimes de migration et d'asile des États membres de l'UE.

- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient, en étroite coopération avec l'UE, continuer d'**améliorer leurs systèmes de retour**, y compris en renforçant la coopération avec les principaux pays d'origine. L'UE continuera de fournir un soutien financier et technique, notamment par l'intermédiaire de l'**Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)**.
- Les accords sur le statut en attente devant permettre à **Frontex** de déployer des équipes supplémentaires du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes dans les Balkans occidentaux devraient être conclus dès que possible, et tous les accords sur le statut devraient être utilisés au maximum pour permettre une coopération étroite, y compris des déploiements effectifs du personnel de Frontex pour soutenir les partenaires.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient intensifier encore la coopération avec l'**Agence de l'UE pour l'asile et avec Europol**.

#### Lutte contre le terrorisme

- L'UE continuera de coopérer avec les partenaires des Balkans occidentaux dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes ses formes, y compris pour faire face aux menaces liées à l'**extrémisme violent de droite**, à la diffusion en ligne de **contenus extrémistes violents** et aux **attaques dont les infrastructures critiques et les espaces publics peuvent faire l'objet**.
- Un nouveau **plan d'action conjoint relatif à la lutte contre le terrorisme dans les Balkans occidentaux** sera proposé aux partenaires des Balkans occidentaux au cours du premier semestre de 2025 et devrait être approuvé lors du prochain forum ministériel UE-Balkans occidentaux sur la justice et les affaires intérieures.

#### Lutte contre la criminalité organisée

- L'UE et les partenaires des Balkans occidentaux continueront de lutter contre la grande criminalité organisée, en particulier le **blanchiment d'argent, la corruption, le trafic d'armes et le trafic de drogues**, dans le cadre d'une coopération facilitée par l'EMPACT, tout en mettant l'accent sur les réseaux criminels les plus menaçants.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient accroître la **participation proactive aux activités de l'EMPACT** et la **coopération avec Europol**.

- L'UE aidera les partenaires des Balkans occidentaux à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre les réformes pertinentes et à **renforcer la coopération transfrontière en matière répressive et de justice pénale**, au sein de la région, en Europe et au-delà, notamment avec l'Amérique latine. Les partenaires des Balkans occidentaux devraient utiliser toutes les possibilités de formation offertes par l'Agence de l'UE pour la formation des services répressifs.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient obtenir de **bons résultats** en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations définitives pour ce qui est des affaires de corruption, de criminalité organisée et de blanchiment d'argent, tout en améliorant la coopération entre les différentes juridictions et en garantissant à la fois les droits des victimes de la criminalité et les droits des suspects et des personnes poursuivies, conformément à l'acquis de l'UE et aux normes internationales.
- Les services répressifs et les systèmes judiciaires des partenaires des Balkans occidentaux devraient systématiquement recourir aux **enquêtes financières** dans les affaires de criminalité organisée et disposer des **pouvoirs nécessaires** pour dépister, recenser, geler et confisquer les avoirs, conformément à l'acquis de l'UE.
- Compte tenu des conséquences dévastatrices de la consommation et du **trafic de drogues** pour la santé et la sécurité de nos sociétés, l'UE et les partenaires des Balkans occidentaux poursuivront et intensifieront leurs efforts conjoints en adoptant une approche fondée sur des données probantes, intégrée, pluridisciplinaire et équilibrée, qui devrait être inscrite dans nos stratégies respectives en matière de drogue.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient mettre en place et rendre pleinement opérationnels des **observatoires nationaux des drogues** et des **systèmes nationaux d'alerte précoce** afin de développer davantage leur coopération avec l'Agence de l'Union européenne sur les drogues, avec laquelle des accords de travail supplémentaires devraient être conclus.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient éradiquer **le trafic et la prolifération d'armes légères et de petit calibre (ALPC)** et coopérer à haut niveau pour lutter contre le trafic d'armes à feu dans le cadre de l'EMPACT, c'est-à-dire en s'engageant activement en faveur des journées d'action commune pour l'Europe du Sud-Est. L'UE continuera à soutenir les Balkans occidentaux, notamment au moyen de deux projets régionaux récemment adoptés, d'un montant de 4 millions d'euros et de 3,8 millions d'euros, respectivement, pour la mise en œuvre de la feuille de route sur les ALPC dans les Balkans occidentaux et pour le soutien au contrôle des armes en général.

- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route révisée sur les armes légères et de petit calibre, récemment approuvée lors du forum ministériel UE-Balkans occidentaux sur la justice et les affaires intérieures, qui s'est tenu en 2024 à Budva.

### Justice

- À la suite de leur inclusion, pour la première fois, dans le **rapport 2024 de la Commission sur l'État de droit**, quatre pays candidats des Balkans occidentaux ont été invités au Conseil des affaires générales de septembre 2024 pour discuter de leurs tendances respectives en matière d'État de droit. L'UE attend avec intérêt d'inclure les autres partenaires dans cet exercice, une fois que les conditions nécessaires auront été remplies.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient adopter ou maintenir un **cadre réglementaire et institutionnel**, incluant une autorité indépendante de contrôle de la protection des données, afin de mettre effectivement en œuvre les **normes de protection des données** nécessaires à la coopération opérationnelle avec Eurojust, conformément au plan d'action conjoint de 2018 relatif à la lutte contre le terrorisme dans les Balkans occidentaux.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient renforcer leur coopération avec Eurojust et exploiter toutes les possibilités offertes pour constituer des équipes communes d'enquête sur les affaires pénales transfrontières.
- Les partenaires des Balkans occidentaux qui ne l'ont pas encore fait devraient établir des accords de travail et poursuivre la coopération avec le **Parquet européen**.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient ratifier et mettre en œuvre les conventions internationales dans le domaine de la **coopération judiciaire en matière pénale et en matière civile**, en particulier celles élaborées par la Conférence de La Haye de droit international privé.
- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient adopter des **stratégies en matière de justice en ligne**, mettre à jour les stratégies existantes et continuer à progresser régulièrement dans la **numérisation des systèmes judiciaires**, y compris la mise en place de systèmes d'information et de gestion des dossiers pleinement opérationnels, en utilisant pleinement tous les fonds disponibles.

- Les partenaires des Balkans occidentaux devraient adopter les règles et pratiques administratives requises pour veiller à ce que les **victimes de crimes** puissent avoir **accès à la justice**, recevoir **le soutien et la protection** nécessaires et **participer aux procédures pénales**.
  - Les partenaires des Balkans occidentaux devraient **soutenir Eurojust** dans la coordination des enquêtes et des poursuites relatives aux crimes de guerre et aux autres **crimes** les plus graves **commis en Ukraine**, et apporter leur expertise.
-